

DATE DE PUBLICATION : 8 mars 2023

Le directeur régional en Nouvelle-Aquitaine

[Délégation de signature donnée par le directeur régional en Nouvelle-Aquitaine à la cheffe de cabinet du directeur régional en Nouvelle-Aquitaine](#)

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à M. Denis LAURETOU, directeur régional en Nouvelle-Aquitaine, le 1er mars 2023.

Délégation permanente est donnée à Mme Quitterie GONDELLON-PÉGUÉ, cheffe de cabinet du directeur régional en Nouvelle-Aquitaine, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Laurent ROGUE, chef de pôle régional Ressources humaines, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la région Nouvelle-Aquitaine.

Mme Quitterie GONDELLON-PÉGUÉ peut subdéléguer sa signature aux cadres et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants, placés sous l'autorité des cadres précités et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Bordeaux,  
Le 1<sup>er</sup> mars 2023

Denis LAURETOU